
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 3 Juillet 2018
CO 089 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, Christine CHATEAU, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Laetitia DOS SANTOS, Jean-Baptiste MERILLOT, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 65
Votants : 77

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET, Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN à Bernard AMIENS, Cyril ACCARD GUILLOIS à Jean-Jacques COURT, Florent GAILLARD à Jean-Luc LETONDOR, Denis MOREL à Thierry GUINCHARD, Valérie PAQUIEZ à Pierre GUINCHARD, Jacques FAIVRE à Guy DAVID, Hubert MOTTET à Jean-Marie BAILLY, Christian JAQUIER à Alain MURCIER, Claudine ROUEFF à Martine VUILLEMIN, Clément FORET à Odile SIMON soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, soit 1 voix délibérative à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Bernard BRUNEL, Frédéric LAMBERT, Roger GROS, Raphaël GAGNEUR, Anne CHARLET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Pascal DROGREY, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, Jean-Jacques DE VETTOR, Bernard LAUBIER, Yann PINGUAND, Gérard MATHIEU, Laurent MENETRIER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian COLIN.

Convocation faite le : 25 juin 2018

Objet : Attribution des subventions de fonctionnement 2018 aux clubs membres de l'OIS (Territoire de l'ancienne CCAVV).

VU le rapport n°09 élaboré en application de l'article L 2121-12 du CGCT, relatif à l'attribution des subventions de fonctionnement 2018 aux clubs membres de l'OIS concernant l'ancien territoire de la Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages – Pays de Louis Pasteur ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur le 1^{er} Vice-Président Jean-François GAILLARD, en charge des Sports ;

CONSIDERANT que l'ancienne Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages (CCAVV) attribuait chaque année depuis 2002 (arrêté Préfectoral N°537 du 19/04/2002) « des subventions de fonctionnement aux associations sportives adhérentes à l'Office Intercommunal des Sports (OIS) ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur le 1^{er} Vice-Président sur les modalités de calculs de répartition de ces subventions sur proposition de l'Office Intercommunal des Sports ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 2/2

Séance du 3 Juillet 2018

CO 089 DE (SUITE)

Objet : Attribution des subventions de fonctionnement 2018 aux clubs membres de l'OIS (Territoire de l'ancienne CCAVV).

ETANT précisé qu'il a été acté lors du vote du BP 2018 de consacrer une enveloppe de 30 000€ pour le soutien financier aux associations sportives ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / DECIDE d'attribuer comme suit les subventions de fonctionnement 2018 aux associations sportives membres de l'Office Intercommunal des Sports de l'ancien territoire de la CCAVV ;

ASSOCIATION SPORTIVE	SUBVENTION 2018
Association sportive du Collège PASTEUR Arbois	580 €
Jura Cyclisme	2 850 €
Pélican Gymnastique	3 668 €
Hand-ball Arbois	3 306 €
Cercle d'Escrime d'Arbois	940 €
Association sportive du Collège SAINT-JUST Arbois	256 €
AS Foot La Ferté	288 €
Union Sportive Arboisienne Rugby	3 394 €
Arbois Badminton Club	1 920 €
Triangle d'Or Jura Foot	7 170 €
Tennis Club Arboisien	2 934 €
Les chevaliers du Pélican (tir à l'arc)	649 €
Olymp' Sport	445 €
Jura Centre Athlétisme	1 000 €
Office Intercommunal des Sports	600 €
TOTAL	30 000 €

2 / AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président

Michel FRANCONY

